Contrat à remplir, signer et retourner au plus tard le 26 novembre 2026.

Contrat Légumineuses Saison 2026 - 2027
entre **Fabien LEGENDRE** de SAS FABIEN LEGENDRE
et **les adhérents de l'Amap** « En Seine brin d'Orge »
47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de légumes secs en vue de soutenir l'exploitation de Fabien Legendre : agriculture en plein champ et maraîchage biologiques en Essonne 9 rue de la Plaine - 91780 – MEROBERT**.** SIRET : 905 335 261 00012
Sauf contre-ordre, les produits seront distribués aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste)**.**

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.
Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc…) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.
Permettre aux adhérents de visiter la ferme (date de la « Fête à la ferme » relayée par le gestionnaire du contrat).

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.
Venir chercher les produits aux dates prévues de livraison. En cas d'empêchement, les produits peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT

Il est possible de commander des produits différents sur les deux livraisons (voire rien sur l'une des deux).
Paiement effectué lors de la souscription sous forme d'un seul virement à la SAS Fabien Legendre (RIB ci-dessous)
avec en référence obligatoire « JUVISY – NOM-Prénom »
Le pointage des virements se fera par le producteur de mi-décembre 2026 à mi-janvier 2027, la bonne identification validera le contrat.

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP *ESBO* » à jour de ma cotisation 2025/2026

Nom Prénom : …… N° adhérent : …… tél : ……

Souscris au contrat « Légumineuses » avec Fabien Legendre selon les éléments ci-dessous.
t

		Pois chiches		Haricots rouges		Pois cassés		Lentilles		Total de la commande
		500g 2,35€	10kg 36,40€	500g 3,20€	10kg 49,20€	500g 2,55€	10kg 38,50€	500g 2,35€	10kg 36,40€	
11 fév	qté									Total 1
3 jun	qté									Total 2

Fait à Juvisy-sur-Orge, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

" lu et approuvé "

S.A.S. FABIEN LEGENDRE

IBAN FR76 1820 6000 8365 0857 3368 507

BIC AGRIFRPP882